



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2001

Original: français

Lettre datée du 19 juillet 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre de réponse aux propos provocateurs et calomnieux du Représentant permanent de la République démocratique du Congo tels que contenus dans la lettre qu'il vous a écrite en date du 13 juillet 2001 (S/2001/694).

1. La République démocratique du Congo lapide les Accords de paix de Lusaka

La lettre du Représentant permanent de la République démocratique du Congo met au grand jour les manoeuvres dilatoires de Kinshasa qui cherche par tous les moyens, y compris la provocation, à saboter la mise en application des Accords de paix de Lusaka.

En effet, s'attaquer d'une manière aussi véhémente à deux des signataires des Accords de paix de Lusaka sur base des hallucinations de sécessionnisme constitue une volonté délibérée de mettre en difficulté le processus de mise en application des Accords de paix de Lusaka que nous avons tous volontairement signés et, rappelons-le, en partenariat égal, au même pied d'égalité.

2. Congo-Kinshasa contre le dialogue intercongolais

La lettre du Représentant permanent de la République démocratique du Congo est un arbre qui cache toute une forêt. Il nous accuse d'agenda caché alors qu'en réalité, c'est le Congo-Kinshasa qui a cet agenda caché, celui de l'exclusion des Congolais de l'Est de la République démocratique du Congo sous prétexte, selon Kinshasa, que ce ne sont pas des Congolais. C'est en réalité la question cruciale de la nationalité qui a été à l'origine de la crise interne en République démocratique du Congo qu'ils veulent escamoter. Kinshasa a une peur bleue d'aborder cette question face à face, les yeux dans les yeux, avec les Congolais de l'Est du pays. C'est ça la vérité. Alors, plus les Accords de Lusaka les serrent en étau vers le débat sur cette question de la nationalité, plus Kinshasa s'énerve et entame le jeu de la provocation et de la calomnie contre deux signataires des Accords de paix de Lusaka dont un devant participer au dialogue intercongolais précisément.

Le Rwanda voudrait rappeler clairement et une fois pour toutes qu'il ne continuera pas à tolérer l'existence à ses frontières des *no man's land people*, des populations déniées de leur droit à la nationalité par leur propre pays. Que la République démocratique du Congo cesse de jouer à la politique de l'autruche et prenne par

conséquent ses responsabilités et toutes ses responsabilités en la matière pour résoudre définitivement cette question de la nationalité qui est source de conflits et d'insécurité au Congo, avec répercussion dans les pays frontaliers comme le Rwanda.

3. Congo-Kinshasa contre l'esprit de l'Union africaine

Les hallucinations sécessionnistes et expansionnistes qui planent sur Kinshasa font que les autorités kinoises perdent de vue l'engagement, même récent, des chefs d'État africains à Lusaka où ils viennent tout juste de renouveler leur ferme volonté de créer une union africaine forte qui devra conclure en une suppression pure et simple des frontières entre les États africains. Entonner aujourd'hui la chanson rétrograde de l'expansionnisme et du sécessionnisme constitue de la part de la République démocratique du Congo une obstruction délibérée à cette volonté unificatrice de nos États africains.

En conclusion, le Rwanda demande au Conseil de sécurité d'approcher les autorités de la République démocratique du Congo et de leur dire de rester calmes et sereines, de respecter et de mettre en application, dans toutes leurs clauses, les Accords de paix de Lusaka qu'ils ont volontairement signés avec leurs partenaires dont le Rassemblement congolais pour la démocratie et la République du Rwanda.

Puisque la lettre à laquelle nous réagissons a été publiée et distribuée à tous les États Membres comme document du Conseil de sécurité, puisse la nôtre jouir des mêmes droits.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Anastase **Gasana**
